

## **MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE**

**du 12 avril au 13 mai 2024**

District	<b>Sarine</b>
Commune	<b>Bois-d'Amont (secteur Arconciel)</b>
Architecte ou mandataire responsable	<b>Bureau d'architecture André Vonlanthen SA Abry-Bourg 11, Case postale 75 1754 Avry-sur-Matran</b>
Requérant(s), propriétaire(s) du fonds	<b>Commune de Bois-d'Amont</b>
Objet	<b>Plan d'aménagement de détail PAD Péloula Dossier d'adaptation aux conditions d'approbation du PAD</b>
Particularités	<b>Le délai d'enquête est de 30 jours. Seules les modifications apportées au PAD dans le cadre de cette enquête publique peuvent faire l'objet d'oppositions. Les documents sont consultables auprès de l'administration communale et de la Préfecture</b>

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, pendant la période de mise à l'enquête.

**Le Conseil communal**

*Horaire ouverture :*  
Lundi à jeudi de 8h00 à 11h30  
Mercredi de 15h00 à 19h00